

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 05418 Société : 107181

Actif Pensionné(e) Autre : Bennani Jawa

Nom & Prénom : Bennani Jawa

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Tél. : 0661069808 Total des frais engagés : Dhs

Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin : 

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.



J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : / /

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 ABORATOIRE N. BEAUSSE 9, Bd. Omar Al Khayam, Bataïn, 1000 Tunis, Tunisie Tél : 06000.503.40 - 0522.33.28.45 Fax : 0522.36.33.67	21/02/22	B2.208	303,72 DH

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET SACHEZ DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET SAGET DU PRATICIEN ACCÉSANT L'EXECUTIF

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

18/2/22

AB BENNANI Jamal

Famé SVP

NFS

TP + FCA

LABO BENJELLOUN

M BENNANI JAMAL

DON 13-07-1960



Ordonnance

مختبر بنجلون
L'ANESTHÉSIE
Laboratoire Benjelloun
109, Bd. Omar Al Khayam Casablanca
Tél : +212 529 004 466 • Fax : +212 529 038 868 • www.hck.ma



LABORATOIRE BENJELLOUN D'ANALYSES MEDICALES

109, Boulevard Omar Al Khyam BEAUSEJOUR 20200 CASABLANCA

Tel: 05 22 39 32 84/53 – 06000 503 40 – Whatsapp Accueil 06 63 790 723

Fax: 05 22 39 33 65 www.labobenjelloun.ma

IF 51102718 – CNSS 6441662 – PATENTE 34823087 – INP 097 159 024 – ICE 001686316000007

FACTURE N° : 2202212041

ORGANISME: RAM MUPRAS

M JAMAL BENNANI

Date: 21-02-2022



Récapitulatif des analyses

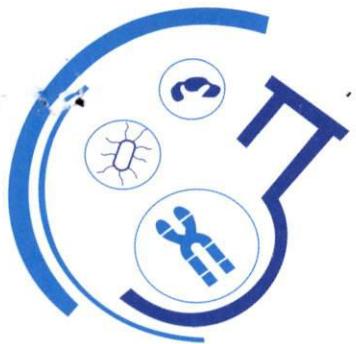
CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	B5	B
9005	Forfait de prise en charge pré-analytique du patient	B13	B
PS	Prélèvement Sanguin	E25	E
0216	Numération Formule (Globules rouges/Blancs/plaquettes)	B80	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Temps de Céphaline Activée (TCA)	B40	B
	Taux de Prothrombine (TP non traité)	B40	B

Total des B: 208

Montant total de la facture: 303.72 Dirhams.

Arrêtée la présente facture à la somme de **trois cent trois dirhams soixante-douze centimes.**

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd Omar Al Khayam Beausejour
Casablanca
Tel : 06000.503.40 - 0522.39.32.84/53
Fax : 0522.39.33.65



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

M BENNANI JAMAL

Date de naissance: 13-07-1960

Dossier N° : 2202212041



DR MOHAMED MIGUIL

Date de l'examen: 21-02-2022

HEMATOCYTOLOGIE

PENTRA 80XL (ABX) – KX21N (SYSMEX) – ISED (ALCOR SCIENTIFIC)

NUMERATION FORMULE SANGUINE

11-02-2021

Globules Rouges (Erythrocytes)	4,63	M/ μ l	(4,50-5,80)	4,97
Hémoglobine	13,7	g/dL	(13,0-17,0)	15,0
Hématocrite	41,4	%	(40,0-50,0)	45,2
VGM (Volume globulaire moyen)	89,0	fL	(82,0-97,0)	91,0
TCMH	29,6	pg	(27,0-32,0)	30,1
CCMH	33,1	g/dL	(32,0-36,0)	33,1

Globules Blancs (Leucocytes)	8 300	/mm ³	(4 000-10 000)	6 900
-------------------------------------	-------	------------------	----------------	-------

1-Polynucléaires Neutrophiles	80,0%	Soit	6 640/mm ³	(1 500-7 000)	4347
2-Polynucléaires Eosinophiles	1,0%	Soit	83/mm ³	(80-400)	69
3-Polynucléaires Basophiles	0,0%	Soit	0/mm ³	(0-100)	69
4-Lymphocytes	14,0%	Soit	<u>1162</u> /mm ³	(1 500-4 000)	2001
5-Monocytes	5,0%	Soit	415/mm ³	(200-1 000)	414

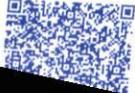
PLAQUETTES	245 000	/mm ³	(150 000-450 000)	288 0
-------------------	---------	------------------	-------------------	-------

Conclusion: Frottis présentant une Lymphopénie.

مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tél : 06 22 39 32 53/84 - 06 000 503 40 - Fax : 06 22 39 33 65

Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50 - WhatsApp : 06 63 790 723

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06 000 503 40 - E-mail: benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour) - CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34800779 - ICE : 001686316000007 - INPE : 097 159 02





مختبر بنجلون للتحاليل الطبية

Laboratoire Benjelloun d'Analyses Médicales

Beauséjour

BIOCHIMIE - HEMATOLOGIE - IMMUNOLOGIE - BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE - PARASITOLOGIE - MYCOLOGIE

Dr. Najib BENJELLOUN

Médecin Biologiste
Ancien Interne des Hôpitaux - Lyon
Maîtrise en Cytogénétique - Grenoble

M BENNANI JAMAL

Date de naissance: 13-07-1960

Dossier N° : 2202212041



DR MOHAMED MIGUIL

Date de l'examen: 21-02-2022

HEMOSTASE

SATELLITE(STAGO) – COBAS H232(ROCHE) – AIA360 (TOSOH) – EASY READER (VEDA-LAB)– F200 (SD BIOSENSOR)

TAUX DE PROTHROMBINE (Temps de Quick)

27-11-2020

Temps de Quick (Technique chronométrique)	15,1 sec.	13,7
Taux de Prothrombine	81 %	(70-150)
Temps de Quick Témoin	13,2 sec.	
INR (International Normalized Ratio)	1,15	1,03

TEMPS DE CEPHALINE ACTIVEE (TCA)

TCA Temps (Technique chronométrique)	28,0 sec.	(24,0-35,0)
TCA Temps témoin	32,0 sec.	
TCA Ratio patient/témoin	0,88	(<1,20)

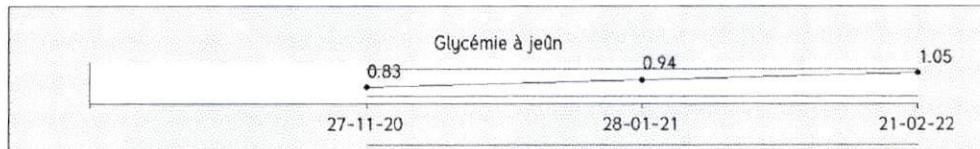
Conclusion: Bilan d'hémostase normal.

BIOCHIMIE SANGUINE – BILAN GLYCEMIQUE

COBAS C311 (ROCHE) – D10 (BIORAD)

28-01-2021

Glycémie à jeûn (Technique enzymatique à l'hexokinase)	1,05 g/L 5,83 mmol/L	(0,70-1,10) (3,89-6,11)	0,94
---	-------------------------	----------------------------	------



مختبر بنجلون للتحاليل الطبية
LABORATOIRE BENJELLOUN
109, Bd. Omar Al Khayam Beauséjour
Casablanca
Tel : 0659.403.40 / 0622.33.32.84/53
Fax : 0622.69.33.65



Prélèvement à domicile sur rendez-vous : 06 63 45 60 50 - WhatsApp : 06 63 790 723

109, Boulevard Omar Al Khayam - Beauséjour - 20200 Casablanca (en face du CAFC) - Tél.: 05 22 39 32 53/84 - 06000 503 40 - Fax : 05 22 39 33 65

benjelloun@labobenjelloun.ma - www.labobenjelloun.ma - Tramway : Ligne 2 (Arrêt Beauséjour)

2/2

CNSS : 6441662 - IF : 51102718 - PATENTE : 34800779 - ICE : 001686316000007 - INPE : 097 159 024